

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

REUNION DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2021

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme Virginie RANSOU, M. GRESSIEN Georges, SAINT-ALBIN Maurice, GLAUDE Gérard, FETOUS Lakhdar, TAFININE Driss, GOURDOU Jean-Philippe, MOUSTAMID Abdou.

Assistent : Mme Patricia GUILIANI, Driss TAFININE, DARDENNES Patrick,

Absents excusés : Mme : NAZICAL Marie-Ange et M. LOPES Paulo, NOYON Joël, LEBERRE Jean-Claude.

AVIS AUX CLUBS

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA F.M.I (Feuille de match informatisée).

Toute rencontre n'ayant pas fait l'objet de la F.M.I sera amendée de 50 € par équipe.

En cas d'impossibilité due à l'équipe adverse, qui n'a pas préparé sa tablette ou qui n'a pas ses CODES : une feuille de papier doit être remplie par le club recevant qui indiquera le motif de la non-utilisation de la F.M.I.

En cas de non-respect, la Commission avisera et pourra amender les deux clubs s'il y a lieu.

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIERS :

Pour que les dossiers soient traités,
il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

1°) - *Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :*

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

**(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.**

2°) - *Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :*

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, et à la tecchnique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

**LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer
UNIQUEMENT :**

Par Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Tél : 01. 55. 96. 11. 00 (ACCUEIL)

(Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42).

3°) - *Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et*

n° de licence. Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur.....Club x. Licence n°..... pour info : la Technique Monsieur...

U 12

COURRIEL ASF LE PERREUX U12 DU 15/11/2021

Pris note concernant la FMI.

COURRIEL DE L'ASPTT VILLECRESNE U12 DU 13/11/2021

Pris note concernant la F.M.I.

1er TOUR FESTIVAL U13 PITCH : **LE SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021**

COURRIER DE BRY F.C. DU 05/11/2021

La Commission rajoute une équipe en festival U13.

COURRIER DE NOGENT S/MARNE F.C. DU 01/11/2021

La Commission rajoute une équipe en festival U13.

Heure d'accueil : 09 H 30.

Début des rencontres : 10 H 00.

Rappel : Il est impératif d'utiliser l'application GFER 94 pour vos feuilles d'engagement et enregistrer les résultats. Vous trouverez sur le site la version papier ainsi que l'application GFER 94 et son fonctionnement.

Les responsables des clubs doivent être munis de leurs licences ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non licencié entraînera la disqualification de l'équipe

La commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'arbitrer.

RAPPEL : Article - 160 NOMBRE DE JOUEURS MUTATION

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence MUTATION pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximums ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Mise en place des rencontres :

Les 16 équipes sont regroupées en une poule de 16 après tirage au sort intégral.

Les équipes seront opposées selon la formule ECHIQUIER.

Lors de cette finale, un club ne peut pas présenter plus d'une équipe.

La Commission s'étonne du manque d'équipes, plus de 200 équipes les années précédentes, contre 80 cette année. Aussi, le règlement prévoyait une qualification de 128 équipes, puis 64 et 32. Elle est obligée d'adopter le règlement à la réalité.

Les 64 meilleures équipes pour le Tour suivant seront qualifiées.

Suite à la publication sur le Site du District du VAL-DE-FOOTBALL,

des corrections ont été apportées à la demande des CLUBS.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

STADE GEORGES Méliès - 99, Avenue de la VICTOIRE - 94310 ORLY.

POULE 1 : Festival U13 : 1er tour

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
CHOISY LE ROI A.S. 3
ORMESSON U.S. 3
LIMEIL BREVANNES A.J. 3

POULE 2 : Festival U13 : 1er tour

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
CHOISY LE ROI A.S. 4
ORMESSON U.S. 4
LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

STADE LEO LAGRANGE - Rue Jean CALETAS - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

POULE 3 : Festival U13 : 1er tour

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1

POULE 4 : Festival U13 : 1er tour

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 4
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN - CHEMIN DE HALAGE - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON-LE-PONT

POULE 5 : Festival U13 : 1er tour

CHARENTON C.A.P. 1
JOINVILLE R.C. 3
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1

POULE 6 : Festival U13 : 1er tour

CHARENTON C.A.P. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 4
CHEVILLY LA RUE ELAN 3
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39/41, Rue POMPADOUR - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 7 : Festival U13 : 1er tour

CHOISY LE ROI A.S. 1
RUNGIS U.S. 2
SUCY F.C. 2
U. FOOTBALL CRETEIL 2

POULE 8 : Festival U13 : 1er tour

CHOISY LE ROI A.S. 2
RUNGIS U.S. 1
SUCY F.C. 1
U. FOOTBALL CRETEIL 1.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - 02 RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 9 : Festival U13 : 1er tour

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
LIMEIL BREVANNES A.J. 2
ORMESSON U.S. 2
VILLENEUVE ACADEMIE FC 2

POULE 10 : Festival U13 : 1er tour

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
LIMEIL BREVANNES A.J. 1
ORMESSON U.S. 1
VILLENEUVE ACADEMIE FC 1.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 11 : Festival U13 : 1er tour

VILLEJUIF U.S. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 2
HAY LES ROSES C.A. 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3

POULE 12 : Festival U13 : 1er tour

VILLEJUIF U.S. 2
U. S. IVRY FOOTBALL 1
HAY LES ROSES C.A. 1
ST MANDE F.C. 1.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE J.P. GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 13 : Festival U13 : 1er tour

JOINVILLE R.C. 1
ASOMBA 1
MAISONS ALFORT F.C. 2
BRY F.C. 2

POULE 14 : Festival U13 : 1er tour

JOINVILLE R.C. 2
BOISSY F.C. 1
MAISONS ALFORT F.C. 1
BRY F.C. 1

CENTRE CHEVILLY LA RUE ELAN

PARC DES SPORTS - 02, Rue du STADE - 94550 CHEVILLY LARUE.

POULE 15 : Festival U13 : 1er tour

CHEVILLY LA RUE ELAN 1
VITRY E.S. 2
FRESNES A.A.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 7

POULE 16 : Festival U13 : 1er tour

CHEVILLY LA RUE ELAN 2
VITRY E.S. 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 8

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169, Avenue MAURICE BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

POULE 17 : Festival U13 : 1er tour

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
ENT.SANTENY MANDRES 2
VILLECRESNES U. S. 1
EXEMPT

POULE 18 : Festival U13 : 1er tour

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
ENT.SANTENY MANDRES 1
CAUDACIENNE ENT.S. 1
NOISEAU STE S. 1

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE LE TIEC – RUE GABRIEL LACASSAGNE - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 19 : Festival U13 : 1er tour

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
CHARENTON C.A.P. 3
NOGENT S/MARNE F.C. 1
THIAIS F.C. 1

POULE 20 : Festival U13 : 1er tour

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2
CHARENTON C.A.P. 4
VAL DE FONTENAY AS 1
VILLIERS S/MARNE ENT.S 1.

CENTRE DE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard DES CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES.

POULE 21 : Festival U13 : 1er tour

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 5
CHAMPIGNY F.C. 94 1
EXEMPT.

POULE 22 : Festival U13 : 1er tour

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 6
VILLENEUVE ABLON U.S. 1
EXEMPT.

ANNEXE FINANCIERE

Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL.	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour coupe VDM FUTSAL.	30,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	40,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL.	50,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL.	75,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (défi foot interclubs.).	100,00 €
CR non-reçu des plateaux nouvelles pratiques.	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 € au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 € au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 € / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 € au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 € / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 € / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 € / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 € / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 € au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification G. BOULOGNE - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL.	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM FUTSAL.	15,00 €
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50 € / équipe